



Numéro 7 – le 21 février 2017

T+2 : Quoi de neuf ?

L'enquête nous dit...

Merci aux nombreux membres de l'industrie qui ont pris le temps, pendant la période des fêtes, de répondre au deuxième sondage de l'ACMC sur l'état des préparations pour la transition à T+2. Ceci a amené une hausse de près de 50 % de réponses par rapport à la première enquête. [Les résultats](#) de ce deuxième sondage (disponibles en anglais seulement) confirment la conclusion que l'industrie canadienne sera prête pour la transition à T+2 en même temps que les États-Unis : 98 % des personnes qui exprimaient un point de vue sur la question sont 'très à l'aise' ou 'à l'aise' que leur entreprise, leur(s) fournisseur(s) de services, l'infrastructure, leurs contreparties et le reste de l'industrie seront prêts pour la transition à T+2.

| Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise sur le fait que... | Très | Assez | Très ou assez à l'aise | Pas à l'aise | Ne sait pas | Le cas ne s'applique pas | Réponses totales |
|---|------|-------|------------------------|--------------|-------------|--------------------------|------------------|
| i. Votre entreprise passera en douceur à T+2 le 5 septembre 2017 ? | 77 | 29 | 98% | 0 | 2 | 1 | 109 |
| ii. Votre société gèrera en douceur les volumes à double date de règlement (transactions T+2/T+3) le 7 septembre 2017 ? | 68 | 36 | 98% | 0 | 2 | 3 | 109 |
| iii. Votre infrastructure, vos fournisseurs de services et vos fournisseurs effectueront une transition réussie à T+2 ? | 52 | 43 | 95% | 2 | 3 | 9 | 109 |
| iv. Vos contreparties dans l'industrie seront capables de faire une transition réussie à T+2 ? | 41 | 49 | 91% | 2 | 7 | 10 | 109 |
| v. Les autres entreprises dans l'industrie feront une transition réussie à T+2 ? | 36 | 54 | 87% | 2 | 11 | 6 | 109 |

Émis au début de décembre 2016 et ouvert jusqu'au fin du mois de décembre, le sondage a reçu 118 réponses (comparé à 80 réponses pour l'enquête de mai 2016) aux 585 invitations à répondre envoyées et un nombre inconnu transmises par les associations collaboratrices de l'industrie (ces derniers ont fourni 27 des 118 réponses). Environ un tiers des réponses provenaient des courtiers, avec un autre tiers venant des manufacturiers des fonds. Le reste des réponses ont été réparties entre les dépositaires, les organismes d'infrastructures (CDS, Fundserv, DTCC, les bourses, et les systèmes de négociation parallèles (SNP)) et les fournisseurs de services. Les réponses des manufacturiers des fonds ont doublé en nombre pour s'établir à 38, mais demeurent nettement inférieures au nombre total de ces entreprises réglementées par les ACVM. Les réponses des courtiers OCRCVM ont augmenté de 7 à 34, soit environ 20 % du total des entités actives réglementées par l'OCRCVM, mais représentant la grande majorité des actifs détenus. Le numéro des courtiers de l'ACFM reste à 3, ou 3% du total (il faut remarquer que plusieurs courtiers de l'ACFM opèrent sous un régime de ventes « directes » qui se règlent sur une base T+1). Les entreprises qui ont répondu au sondage comprenaient à 46 % les grandes entreprises, le reste se répartissant de manière égale entre les entreprises petites et les moyennes.



Clé du succès

Votre entreprise est enfermée dans une chaîne de négociation de titres hautement interconnectée. La clé pour s'assurer qu'il n'y ait aucun blocage pendant la transition au 5 septembre 2017 est la réussite des essais de l'industrie. L'ACMC fera une troisième enquête sur l'état de préparation de l'industrie à la transition à T+2 en juin/juillet 2017, demandant à une seule personne d'une entreprise de répondre au nom de sa firme. Nous avons seulement reçu le nom du contact officiel d'enquête pour [32 firmes](#). Si votre entreprise n'est pas sur cette liste, demandez à votre équipe de projet de trouver et de communiquer à [l'ACMC](#) qui est la personne responsable pour votre organisation.

L'ACMC travaille aussi avec [37 organismes de l'infrastructure clé, les fournisseurs de services et les dépositaires](#) afin qu'ils fournissent avant la fin de juin [une confirmation d'avoir fait des préparations jugées nécessaires pour être prêts pour T+2](#).

Le temps passe... et l'heure des essais, c'est maintenant

DTCC – 14 cycles d'essai bi-hebdomadaires du 13 février au 25 août 2017 ; **Fundserv** – du 21 mars à septembre 2017, avec les premiers essais du 2 au 30 juin, et les seconds du 13 au 21 juillet - et provision pour un troisième simulacre si nécessaire en août - **CDS** et **CDCC** – du 13 au 26/28 avril.



Officiellement

La réponse (daté le 1 novembre 2016) de l'ACMC aux modifications aux règles T+2 proposées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) n'a pas demandé des changements au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, qui prenaient un chemin séparé. Plus tard en novembre 2016, le personnel des ACVM qui ont étudié les changements des règles pour les fonds d'investissement se trouvaient d'accord que le cadre réglementaire existant n'avait pas besoin d'être modifié pour tenir compte du cycle de règlement T+2. Quelques jours plus tard, la DTCC américaine a annoncé que la date de règlement des fonds communs de placement qui étaient actuellement sur un cycle de règlement T+3 serait automatiquement changée à T+2 (attendu que le changement de règle proposé par la Securities and Exchange Commission (SEC) entrerait en action). En décembre, la coïncidence de ces événements a amené plusieurs représentants de l'industrie à soulever un certain nombre de questions. La discussion qui a suivi a permis l'identification de certains points utiles, que le Comité directeur T+2 de l'ACMC a concrétisé dans une **lettre adressée** aux ACVM. L'ACMC a demandé une rencontre avec les représentants des ACVM et autres organismes de réglementation au sujet des fonds d'investissement, des demandes d'allègement transitoire de l'industrie (à propos du règlement 24-101 et d'une règle de l'OCRCVM) et du calendrier prévu des règles finales.

À noter : Les fournisseurs responsables de plus de la moitié des codes de fonds actifs sur le réseau Fundserv ont confirmé qu'ils ne sont au courant d'aucuns fonds qui se règlent actuellement sur un cycle T+3, et qui ne passeraient pas à T+2 lorsque l'industrie effectuerait la transition à T+2 en septembre de cette année avec les États-Unis. Bien que le cycle standard de règlement des fonds T+3 soit raccourci à T+2, il demeure des exceptions possibles, par exemple des fonds qui ne sont pas domiciliés au Canada ou des fonds alternatifs qui ne sont pas réglés sur une base T+3 à ce moment et qui sont donc hors du champ de l'application du projet T+2. Les résultats préliminaires d'un sondage auprès de tous les membres du Fundserv ont confirmé qu'un pourcentage écrasant de fonds négocié via Fundserv sera transitionné à T+2.

À faire

- **Envoyez-nous** un courriel avec tous les commentaires / questions et suggestions pour **améliorer un extrait** élargi de la section des fonds de la liste d'actifs de l'ACMC
- **Dites-nous** si vous voudriez que l'ACMC organise **une téléconférence** sur le sujet de T+2 en général ou sur des sujets spécifiques
- **Envoyez-nous** (si ce n'est pas déjà fait par l'intermédiaire de l'enquête) le nom et le courriel du chef de projet T+2 ou d'autre **personne compétente** à qui sera envoyé le dernier sondage à propos de la préparation de votre firme pour la transition à T+2 afin que nous recevions une seule réponse par entité au sondage final
- Continuez à transmettre **les bulletins de l'ACMC** à toutes les contreparties et fournisseurs de services qui pourraient ne pas être encore engagés dans le projet T+2



Conseils

- Avez-vous commencé à participer au projet T+2 un peu en retard ? Pour un moyen rapide et facile de savoir ce que vous avez manqué, consultez les **bulletins passés** de l'ACMC

Outils

- Pour toute question sur les tests qui n'a pas déjà été traitée dans les **plans d'essais d'infrastructure**, veuillez communiquer avec **CDStesting@TSX.com**; **t2feedback@Fundserv.com** et **t2testing@DTCC.com**

À venir

- Réponses aux demandes de l'industrie à l'intention des **ACVM** et de **l'OCRCVM** en vue d'obtenir un allègement de la transition
- Résultats des réponses des ACVM, de l'OCRCVM et de la SEC aux demandes de commentaires sur les règles concernant T+2
- Le troisième sondage de l'ACMC (juin / juillet) sur l'avancement du secteur de l'investissement canadien vers la transition au cycle de règlement T+2